





## DÉPLACEMENTS

**Faciliter les déplacements et encourager les solutions "douces"** (à pied, en vélo, ...) **et collectives** (co-voiturage, stop organisé, transports en commun, ...) : tels sont les objectifs du groupe de travail "modes doux" mis en place récemment. Trois sous-groupes ont commencé à travailler, en visant des actions concrètes et réalisables à court et moyen termes pour répondre à trois objectifs complémentaires :

- **Développer des liaisons sécurisées entre les hameaux et le centre du village.** Les premiers travaux ont porté sur le recensement des "points noirs" pour lesquels la sécurité des usagers doit être rapidement améliorée, et sur l'identification de volontaires par hameaux et quartiers afin de prendre en compte au mieux les spécificités de chacun.
- **Renforcer le réseau de chemins de promenade,** pour la détente et la découverte des paysages, du patrimoine et de la biodiversité de la commune : dans un premier temps, état des lieux du "Tour de Pommiers, et des chemins indiqués comme tels sur la carte (repérage des bornes, prise de photos, ...), recensement des conventions existantes concernant les autorisations de passage sur les chemins privés.
- **Mettre en place des solutions facilitant les liaisons "pendulaires"**, notamment entre Pommiers et les gares et centres-villes de Villefranche et Anse. La liaison Pommiers - Limas a été ciblée pour commencer à explorer et tester les modes de transport et les aménagements les plus appropriés, en s'inspirant notamment des réalisations d'autres communes et agglomérations.

Une vingtaine d'habitants, élus et non-élus, sont déjà investis dans ces actions. **Venez les rejoindre** en téléphonant à la mairie ou en écrivant à [communication@mairie-pommiers.fr](mailto:communication@mairie-pommiers.fr). Vous serez les bienvenus !!!

**Vers le Zéro Déchet : connaissez-vous la "règle des 5 R" ?**

				
<b>Refuser</b>	<b>Réduire</b>	<b>Réutiliser</b>	<b>Recycler</b>	<b>Retourner à la terre (composter)</b>
Produits inutiles emballages plastiques...	Gaspillage alimentaire, emballages jetables consommation d'énergie...	Ce qui peut avoir une seconde vie	Ce qui ne peut pas être refusé, réduit ou réutilisé	Les déchets organiques

Avec plus de 5 millions d'euros prévus en 2021, la gestion des ordures ménagères représente un des plus gros budgets de la Communauté de Communes. Ensemble nous pouvons réduire ces dépenses.

## BROYAGE

*Le broyage des végétaux organisé par abc21 reprend avec un nouveau broyeur plus puissant et une nouvelle organisation ! Cette opération a pour but d'aider les particuliers à entretenir leur propriété dans un esprit d'entraide et de respect de l'environnement. Le broyat peut être récupéré pour paillage et compostage.*

*Plusieurs conditions sont importantes à respecter :*

- 1. Le produit à broyer doit être stocké dans un endroit facilement accessible, près de la voie publique (pour éviter trop de manutention).*
- 2. Il doit être bien rangé pour être manipulé rapidement.*
- 3. Les branches ne doivent pas être mélangées avec les résidus de taille ou de tonte (feuilles, pelouse, végétaux non ligneux). Si nécessaire, faire deux tas. Ne pas couper les branches en petites sections. Les résidus peuvent être compostés sur place ou sont enlevés à part.*
- 4. Il est demandé de participer au broyage, dans la mesure du possible. Les personnes qui interviennent sont toutes bénévoles.*

*Si vous êtes intéressés pour un broyage chez vous et/ou pour aider l'équipe, vous pouvez appeler François Besson au 06 19 23 68 62. Nous nous efforçons de répondre aux demandes dans la mesure de nos possibilités.*



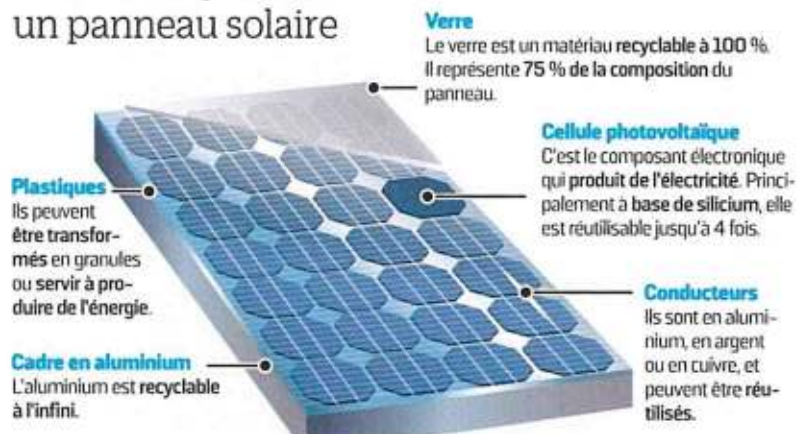
# Vertus et impact environnemental des panneaux solaires photovoltaïques : STOP aux idées reçues !

Les panneaux solaires photovoltaïques **se démocratisent** peu à peu dans nos paysages. Il est bon de savoir que le composant de base d'un panneau solaire photovoltaïque est la **cellule photovoltaïque**. Elle fait appel aux propriétés des matériaux semi-conducteurs à **base de silicium** utilisés dans l'industrie électronique.

La **silice** est un constituant fondamental de l'**écorce terrestre**, la plupart des roches en contiennent environ 50 %. C'est le 2ème élément le plus abondant après l'oxygène (teneur de l'écorce terrestre : 28 % de silice)

- La durée de vie minimale d'un panneau solaire est d'environ **30 ans** (source ADEME). Les fabricants **garantissent** 85% du rendement initial à 25ans !
- Une **filière de recyclage** (gérée par Pv Cycle) existe afin de recycler les panneaux solaires en fin de vie. Une **usine, dédiée au recyclage** des panneaux solaires vient d'être inaugurée à Rousset.
- Le **temps de retour énergétique** est la durée nécessaire à l'installation photovoltaïque pour produire autant d'énergie qu'il a fallu pour la construire. Pour un panneau utilisé en France, il faut en moyenne **3 ans** (source Hespul).

## Tout se recycle dans un panneau solaire



## IL RESTE ENCORE QUELQUES JOURS POUR ACHETER DU SOLEIL !!



Participez à la première phase de souscription de Cevidorées (qui s'achèvera le 8 avril).

Investir dans Cevidorées, c'est accompagner le développement des énergies renouvelables et les économies d'énergie localement sur le territoire de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées. C'est également participer à une expérience citoyenne et démocratique, dans laquelle chacun peut s'impliquer à sa mesure. Cevidorées est en effet une société locale qui fabrique de l'électricité avec l'énergie du soleil, un projet citoyen créé et géré par un groupe de bénévoles.

Une part de Cevidorées coûte 50€  
Elle permet de disposer d'un droit de vote  
(1 personne = 1 voix).

**Souscrivez pour vous-même**  
**ou pour offrir un cadeau** utile et qui a du sens  
à vos proches, enfants, petits-enfants  
en allant sur <http://www.cevidorees.fr> ou en scannant le QR code



## ***Des nouvelles de la FRESQUE COLLABORATIVE***

Nous avons reçu une trentaine de dessins, merci à tous les artistes peintres !  
Si certains d'entre vous avaient encore leur œuvre au chaud, vous pouvez toujours la déposer en mairie dans les jours qui viennent.  
La préparation du patchwork de tous les dessins est en cours et servira de fond à une ligne de fresque que nous choisirons ensemble.  
La mise en œuvre se déroulera sur 3 week-ends du mois de mai sur le mur de la Maison des Associations avec les "auteurs artistes".  
Avec le printemps, la commune se fait belle !

Continuons d'ouvrir nos fenêtres !

## ***La Carte Nationale d'Identité électronique (CNIe)***

Prévue par un règlement européen de juin 2019, elle sera obligatoire, dans tous les Etats de l'Union qui ont déjà une carte nationale d'identité, à compter du 2 août 2021. Aucune carte « ancienne » ne pourra être délivrée à partir de cette date.

Cette carte est d'un format carte de crédit, très sécurisée, dotée d'un composant électronique qui contient les informations qui y figurent : nom, nom d'usage, prénoms, date et lieu de naissance, plus la photo du visage et les empreintes digitales, à l'instar de ce que contient la puce d'un passeport. Elle est également dotée d'un QR code avec les mêmes mentions, ce qui permettra de détecter rapidement une éventuelle fraude si la photo a été changée.

Le calendrier communiqué par le ministère de l'Intérieur prévoit son déploiement selon les régions et à partir du 28 juin 2021 dans tous les départements d'Auvergne Rhône-Alpes.

## ***Opération de broyage des sapins de Noël réussie !***

Pour la troisième année consécutive, les sapins de Noël ont pu être déposés au local technique de la commune où ils ont été broyés. Le broyat a été stocké sur la plate-forme communale en attendant d'être réutilisé.

Ce ne sont pas moins de 120 sapins qui ont été ainsi recyclés, soit une progression de 20% par rapport à l'année précédente. L'emblème de Noël pourra ainsi servir à embellir les parterres communaux.

## ***Les résultats de la thermographie***

Nous vous informions, dans le n° 64 du Pommiers Infos, qu'une opération de thermographie avait été menée au lotissement Les Coteaux dans le cadre des actions de conseils et d'appuis à la rénovation énergétique soutenues par la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées.

Une visioconférence a permis d'interpréter les résultats. Elle est disponible en rediffusion.  
[REDIFFUSION] Visioconférence : **la rénovation BBC à portée de main !** - YouTube

Pour toute question, les conseillers restent disponibles : 04 37 48 25 90 - [contact@infoenergie69.org](mailto:contact@infoenergie69.org)

## *Que contiennent ces nouveaux boîtiers de couleur verte ?*

Mis en place récemment sur la commune ils contiennent un défibrillateur automatique externe ( DAE ).

Ces appareils sont mis à la disposition de toute personne témoin d'un accident cardiaque pour une intervention rapide sur la victime avant l'arrivée des secours. L'utilisation ne nécessite aucune formation préalable, il suffit de suivre le mode opératoire diffusé par l'appareil.

Un secours rapide et efficace permet de sauver la vie à une très grande partie des 40 000 à 50 000 victimes de malaise cardiaque chaque année.



Emplacements des DAE sur la commune :

- Centre commercial de Trézette : entrée du marché couvert
- Mairie : sous le porche
- Complexe sportif des Gondoins : entrée supérieure côté Est de la Halle de Sports
- Place du 11 Novembre : mur côté Nord de la Salle des Fêtes à proximité de l'entrée du bar
- Jardin de Toraino ( passage entre le pôle enfance et l'école maternelle ) sur le mur Nord du pôle enfance à côté de l'entrée du restaurant scolaire

Ces DAE peuvent vous sauver la vie ainsi que celle de vos proches ou d'un ami. Merci d'en respecter l'intégrité.

## *Les joies de l'électricité*

La fabuleuse histoire de l'électricité a fasciné depuis l'antiquité une foule de scientifiques puis d'industriels. Comprendre, maîtriser, utiliser, développer la production et les usages de l'électricité revient à accéder au cours du XXème siècle à un confort de vie que nous n'avons cessé d'apprécier.

Alors quand interviennent ces coupures de courant, et que nous ne sommes plus habitués à vivre à la chandelle, sauf pour certains dîners, on se dit : « mais enfin que fait la Mairie ? »

Citoyens, sachez que dans le cas de coupures programmées, nous informons la population concernée en amont de la coupure, qu'elle soit générale ou concerne un quartier en particulier, et généralement, les fournisseurs d'électricité font parvenir à leurs clients une information préalable. On peut donc s'adapter pour gérer la situation et prévoir un dîner aux chandelles.

Par contre, en cas de coupure inopinée, c'est qu'il s'est produit un évènement non programmé sur le réseau. Inutile alors d'appeler la Mairie, car elle n'a pas plus d'information que vous devant ce fait accompli : la Mairie fait le même constat, le courant ne passe plus.

Alors si vous n'avez pas de chandelles pour organiser le dîner, on comprend le stress que cela peut générer : combien de temps tiendra la batterie de mon ordinateur alors que je suis en télétravail ? Mon congélateur ne tiendra que 24 heures et après ? Flûte, la télé ne fonctionne plus ! Il fait froid et le chauffage s'est éteint car chaudière au fuel, pompes à chaleur, panneaux radiants etc. fonctionnent tous à l'électricité. Autant de désagréments dans notre vie bien rythmée. Et si j'avais acheté des chandelles, la vie ne serait-elle pas plus belle ?

Alors pour en savoir plus en cas de coupure intempestive vous pouvez soit vous connecter au site d'ENEDIS si la batterie de votre ordinateur est encore opérationnelle grâce au lien suivant :

<https://coupures.enedis.fr/particulier/#coupure>

Vous pouvez également télécharger l'application "ENEDIS à mes côtés" sur votre smartphone qui vous renseignera entre autres sur l'état du réseau.

Enfin vous pouvez utiliser le numéro de téléphone N° Service Dépannage : 09 72 67 50 69.

Et si la coupure devait se prolonger, sachez que la Mairie mettrait tout en œuvre pour organiser un plan d'action tel que cela est prévu par le Plan Communal de Sauvegarde.